

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique, à Québec le 21 mars 2013 à 10 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
- M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Est absente :

Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur

### Ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2013-26**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Ajouter le point 4 CAC 4 : SODES – Renouvellement de la cotisation annuelle

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 février 2013

#### **Résolution n° E-2013-27**

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 février 2013.

Adoptée à l'unanimité

### Conseillère à l'aménagement du territoire

#### **Résolution n° E-2013-28**

- Procéder à l'embauche de Mme Marianne Thibault à titre de conseillère à l'aménagement du territoire, pour un contrat de trois ans débutant le 15 avril 2013;
- Accorder à Mme Thibault un salaire correspondant à l'échelle salariale (2010) du personnel professionnel [REDACTED] accompagné des avantages sociaux de base offerts au personnel régulier de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 21 mars 2013  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Financement du transport collectif

#### **Résolution n° E-2013-29**

- Autoriser la Direction générale à élaborer, en partenariat avec la direction du Plan de mobilité durable et les MRC concernées, des rapports factuels sur les sources de financement de transport collectif.

Référence : Rapport décisionnel du 21 mars 2013  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Forum métropolitain 2013

Les membres présents discutent de la formule à préconiser pour le prochain forum.

Référence : Note du 21 mars 2013  
Responsable : Direction générale

### Politique de placement – Rendement des placements

#### **Résolution n° E-2013-30**

- Prendre acte du rapport d'analyse daté du 6 mars 2013 portant sur la gestion du portefeuille de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 21 mars 2013  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### Festival de Jazz etcetera Lévis – Demande de commandite

#### **Résolution n° E-2013-31**

- Autoriser la Direction générale à convenir d'une entente de soutien financier et de visibilité avec le Festival Jazz etcetera Lévis pour la présentation, durant ce Festival, de spectacles sur les traversiers liant Lévis à Québec.
- Autoriser la Direction générale à verser une somme de 5 000 \$ pour la présentation de ces spectacles. Cette somme sera prise à même le poste budgétaire « Contingent ».

Référence : Rapport décisionnel du 21 mars 2013  
Certificat trésorerie : CT-2013-10  
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

### Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent – Renouvellement de cotisation

#### **Résolution n° E-2013-32**

- Renouveler l'adhésion annuelle de la CMQ à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent au montant de 15 000 \$ pour la période s'étendant du mois d'avril 2013 au mois de mars 2014.

Référence : Rapport décisionnel du 21 mars 2013  
Certificat trésorerie : CT-2013-11  
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

### Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent – Participation au congrès 2013

#### **Résolution n° E-2013-33**

- Déléguer, comme élus, pour participer au congrès de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent à Marquette, au Michigan, du 19 au 21 juin 2013, les personnes suivantes : M. Régis Labeaume, Mme Michelle Morin-Doyle, M. Jean-Claude Bouchard, ils seront accompagnés par M. Benoît Massicotte, directeur des communications et des affaires corporatives de la Communauté métropolitaine de Québec.
- Autoriser le remboursement des frais relatifs à l'inscription, au séjour et au transport de ces élus.

Référence : Rapport décisionnel du 21 mars 2013  
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

### SODES – Renouvellement de la cotisation annuelle

#### **Résolution n° E-2013-34**

- Renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à la Société de développement économique du Saint-Laurent pour l'année 2013 et autoriser le paiement de la cotisation au montant de 5 515 \$ plus taxes;
- Désigner M. Jean-Claude Bouchard, actuel représentant de la CMQ au conseil d'administration de la SODES, M. Steeve Verret, M. Pierre Lefrançois et Mme Michelle Morin Doyle pour agir à titre de délégués de la Communauté métropolitaine de Québec à la SODES et assumer les frais liés aux activités de représentation de la Communauté.

Référence : Rapport décisionnel du 21 mars 2013  
Certificat trésorerie : CT-2013-12  
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

### RIOB 2016

#### **Résolution n° E-2013-35**

- Autoriser la transmission de la candidature du ROBAN;
- Autoriser la direction générale à engager des échanges avec le gouvernement sur la base d'une contribution financière maximale de 100 000 \$ conditionnelle à l'engagement de celui-ci pour le solde des dépenses en n'excluant pas la participation d'autres partenaires, qu'ils soient publics ou privés;
- Autoriser la direction générale à préparer un cahier de candidatures de la CMQ en vue de l'assemblée 2013 et, le cas échéant, à saisir le comité exécutif de la possibilité de désigner un élu pour participer à cet événement, en août prochain.

Référence : Rapport décisionnel du 21 mars 2013  
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

---

## PROCÈS-VERBAL

-5-

### Bordereau de dépenses

#### **Résolution n° E-2013-36**

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 21 mars 2013 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1<sup>er</sup> au 28 février 2013 (période 2);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2013.

Référence : Bordereau de dépenses du 21 mars 2013  
Responsable : Trésorerie

### Bordereau d'information

Le bordereau d'information en date du 21 mars 2013 est déposé aux membres du comité exécutif.

Les résolutions E-2013-26 à E-2013-36 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME  
\_\_\_\_\_  
PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE